

Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes
27 novembre 2012 - 19h30
Centre d'animation Place des Fêtes – 2/4 rue des Lilas 75019 Paris

Réunion animée par **Halima JEMNI**, Déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes.



ORDRE DU JOUR

- **Association Vagabond Vibes**
- **Fête des Lumières** : présentation de l'édition 2012
- **Réaménagement de la place des Fêtes** : présentation des résultats de la grande enquête menée auprès des habitants
- **Tirage au sort du collège « Habitants » du Conseil de quartier**

ASSOCIATION VAGABOND VIBES – YAKOLEY JOHNSON, RESPONSABLE DE PROJET

L'association Vagabond Vibes agit en faveur de la promotion de la diversité culturelle et accompagne les artistes. Un concert de Hip-hop est organisé le 1^{er} décembre prochain au centre d'animation Place des Fêtes : 30 places sont offertes aux jeunes du quartier, il leur suffit de se manifester auprès de l'association ou du centre d'animation.

Questions/commentaires

Quelle tranche d'âge est visée plus précisément ?

Les jeunes de 14 à 30 ans. Mais leurs parents sont également les bienvenus au concert.

Pour plus d'informations :

vagabond.vibes@gmail.com / Tel : 06 50 25 08 06 / <http://www.vagabondvibes.org>

FETE DES LUMIERES ET AUTRES DATES A RETENIR

La fête des Lumières

Pour la 11^{ème} édition, le Groupe d'Animation du Conseil de quartier Place des Fêtes organise la Fête des Lumières. Elle aura lieu cette année le vendredi 14 décembre 2012, sur la place des Fêtes, de 17h30 à 20h. Au programme : une batucada, une dégustation de vin chaud, l'illumination de la place par les commerçants, et des pâtisseries et autres gourmandises.

Cette fête est organisée en partenariat avec :

- Les commerçants, qui proposent l'illumination de la place
- La boulangerie Candalot, qui offre des pâtisseries
- La pizzeria Santa Monica, qui offre des pizzas
- Le café La Terrasse, qui prépare le vin chaud
- Des associations du quartier : Espace résilience, la Maison de la Place des Fêtes, Advocacy, le Centre d'animation de la Place des Fêtes, Feu Vert...

Inauguration du tramway

Le lendemain, samedi 15 décembre aura lieu l'inauguration du 2^{ème} tronçon du tramway T3. Les participants sont attendus à la Porte de Pantin à partir de 12h.

Bus 48

A partir du 16 décembre, la ligne de bus 48 va bénéficier d'un service de soirée jusqu'à 0H30 et d'un service le dimanche entre Gare du Nord et Porte des Lilas. Cette mesure répond à une demande forte des habitants, relayée à plusieurs reprises par le Maire du 19^{ème}.

REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES FETES : PRESENTATION DES RESULTATS DE LA GRANDE ENQUETE MENEES AUPRES DES HABITANTS

Le contexte

Le réaménagement de la Place des Fêtes est un sujet régulièrement évoqué ces dernières années par le Conseil de quartier. En 2012, le groupe d'animation a décidé de mener un diagnostic, première étape avant un réaménagement futur, afin de recueillir l'avis des habitants. Un questionnaire a donc été distribué par les membres du Conseil de quartier qui se sont fortement mobilisés. Le taux de retour a été particulièrement satisfaisant puisque sur les 5800 questionnaires distribués, un total de 937 réponses a été recueilli. Le service de la voirie et des déplacements a accompagné le Conseil de quartier tout au long de cette démarche, depuis la construction du questionnaire jusqu'à l'analyse des résultats.

Les principaux résultats

Une présentation succincte des résultats est présentée ici. Les résultats complets sont à retrouver sur le site Internet de la Mairie du 19^{ème} arrondissement, à la rubrique Conseils de quartier, Place des Fêtes.

Un total de 937 réponses a été recueilli (1/3 sur internet – 2/3 papier). 85% des personnes qui ont répondu au questionnaire habitent sur la place-même ou à proximité immédiate. D'une manière générale, l'accès au métro et les achats semblent être des fonctions prédominantes sur la place des Fêtes.

Etre piéton

Circuler à pied sur la place est « agréable » pour 54%, tandis que circuler à pied aux abords de la place est « désagréable » pour 54%. En revanche, accéder à pied à l'îlot central depuis les abords est « facile » pour 70% des répondants.

Les transports et les déplacements

- 88% des personnes sont des usagers réguliers du métro Place des Fêtes. 47% estiment que l'accès y est difficile (escalier mécanique en panne, manque ascenseur) et 33% constatent un défaut de propreté aux abords (saletés, eau stagnante).
- Les deux-tiers des personnes prennent le bus régulièrement et sont satisfaites de la localisation des arrêts.
- 17% des répondants sont des usagers réguliers du vélo, et 53% se déclarent insatisfaits des possibilités de stationnement pour les vélos. 59% remarquent qu'il n'y a pas de Vélib' disponibles.
- Seulement 7% des répondants sont des usagers réguliers des deux-roues motorisés. 62 % sont insatisfaits des possibilités de stationnement pour cette catégorie de véhicules. 59% des répondants estiment qu'ils représentent un danger pour les piétons, les enfants, les traversées de la place.
- 35% des personnes utilisent régulièrement un véhicule motorisé et 51 % sont insatisfaits des possibilités de stationnement pour les véhicules motorisés. Le stationnement anarchique (sur la place, jours de marché) est cité par 43% des répondants, et le manque de places de stationnement par 33% d'entre eux.

Les commerces

- 90% des personnes font des achats régulièrement dans les commerces de la place et 71 % des personnes sont satisfaites de l'offre commerciale.
- 87% des personnes fréquentent régulièrement le marché de la place, et on constate une forte satisfaction de l'offre de produits, de sa fréquence (3 fois / semaine), des jours fixés (mardi, vendredi, dimanche), de sa localisation et de son organisation. Toutefois, 42% des personnes remarquent que le marché rend difficile la traversée de la place et l'accès au métro, et que les allées sont étroites.

Les pièces d'art

Pyramide

73% n'apprécient pas la pyramide, 44% estiment qu'elle n'est pas adaptée au site et 32% qu'elle est source de nuisances.

Fontaine Marta Pan

43% des personnes apprécient cette fontaine et 35% estiment qu'elle s'intègre bien sur la place. Toutefois, 69% des personnes pensent qu'elle manque d'entretien.

Les assises

72% des personnes utilisent les assises de la place, dont 63% dans le square Monseigneur Maillet. 53% les considèrent insuffisantes.

La signalétique

73% des personnes se repèrent aisément sur la place, mais 47% estiment que la signalétique n'est pas suffisante et 44% qu'elle est mal localisée.

Les espaces verts

48% des personnes fréquentent régulièrement le square Monseigneur Maillet et 55% s'y rendent pour se promener en premier lieu. 29% estiment qu'il n'est pas assez grand et trop fréquenté.

48% estiment qu'il n'y a pas assez d'arbres et que leur localisation, leur entretien et leur qualité ne sont pas satisfaisantes.

L'animation de la place des Fêtes

- 21% des personnes fréquentent la place pour se détendre ou se distraire mais 54% estiment toutefois qu'elle n'est pas un lieu propice à la distraction et la détente. 94% des personnes ne l'utilisent jamais comme lieu de distraction durant la nuit.
- 57% des personnes se souviennent des fêtes qui se sont déroulées sur la place des Fêtes (repas de quartier, fête des centres associatifs, fête des jardins, fête de la St-Jean) et 43% se souviennent des brocantes, vide-greniers, et braderies.
- 72% apprécient que des événements festifs investissent la place et 50% s'y rendent parfois. D'ailleurs, 77% des personnes estiment que la place est un lieu propice à l'organisation de fêtes de quartier et 70% aimeraient que davantage d'événements y soient organisés.

Les nuisances générales : bruit et sentiment d'insécurité

Les répondants remarquent en particulier des nuisances sonores dues aux deux-roues, aux véhicules, aux cris, et aux incivilités (38%) et 30% évoquent un sentiment d'insécurité (vandalisme, la nuit, attroupements).

Le réaménagement : de la verdure et de la convivialité

Deux propositions sont évoquées par une grande majorité des répondants :

- Rendre la place moins minérale, grâce à la présence de verdure (65%)
- Redonner de la convivialité au lieu, en faire une « place de village » (61%)

Les perspectives

Une étude d'urbanisme sera menée en 2013 pour préciser les éléments de programme et les pistes de réaménagement portant sur :

- L'environnement (végétalisation, propreté), le confort (assises)
- Le devenir des pièces d'art
- Les déplacements piétons, accès transports en commun

- La gestion de la circulation, du stationnement des vélos, deux-roues, et véhicules motorisés
- Les usages, l'animation, les équipements adaptés selon les âges
- Les activités commerciales
- Les évènements festifs
- Les échanges de la place des Fêtes avec les rues / quartiers proches

Ce projet demande d'être traité de manière transversale, et de faire intervenir de nombreux acteurs : la direction de la voirie et des déplacements, la direction de l'urbanisme, la direction de l'environnement et des espaces verts, des agences d'études, mais aussi les bailleurs, les copropriétaires, les commerçants, les ayants droits des œuvres d'art et les habitants.

Un marché public sera ouvert afin d'obtenir plusieurs propositions d'aménagement au début de l'année 2014. Ces propositions seront ensuite soumises au vote lors d'une réunion publique. Le réaménagement devrait intervenir au cours de la prochaine mandature.

Questions/commentaires

Le réaménagement implique de construire un dialogue avec de multiples acteurs, notamment avec les élus et les intervenants techniques, car les habitants n'ont pas connaissance de l'ensemble des aspects (faisabilité technique, coût de réalisation et d'entretien, pièces d'art protégées...).

En effet, aucun aménagement n'est possible sans avis technique. Dans la mesure où un parking occupe l'espace situé sous la place des Fêtes, les questions d'étanchéité entre la dalle et le parking sont primordiales dans le cadre d'un réaménagement, en particulier dans l'hypothèse d'une végétalisation. Un budget de 80 000 € a été obtenu pour travailler sur des propositions d'aménagement, avec l'intervention de spécialistes (études, paysagistes, urbanistes) et en lien avec les habitants.

La place des Fêtes de compte pas moins de 6 établissement bancaires. Peut-on les remplacer par des commerces de bouche ? Peut-on aider financièrement les jeunes commerçants pour qui le loyer est trop cher à s'installer sur la place afin de diversifier les commerces ?

La Mairie ne peut absolument pas demander à certains commerçants de quitter les lieux, et pour permettre à de nouveaux commerçants de s'installer, il est nécessaire de posséder des locaux pour pouvoir les accueillir.

La place des fêtes fait caisse de résonance, et même au dernier étage des tours, les nuisances sonores sont très importantes. Que peut-on faire pour pallier à ce problème ?

Le réaménagement pourrait être l'occasion de réfléchir à des matériaux qui permettraient d'atténuer les sons. Il est à noter que le bruit diurne est très différent du bruit nocturne.

Est-il prévu de travailler avec les copropriétaires de la place des Fêtes ? Leur concours pourrait être utile, par exemple pour végétaliser les façades.

Les bailleurs et copropriétaires seront bien évidemment associés au réaménagement. Il faut un travail en bonne intelligence pour construire un projet qui a du sens. Pour ce qui concerne la végétalisation des façades, le sujet pourra être évoqué, mais les bailleurs devront budgétiser cette hypothèse.

Quelle était l'utilité initiale de la pyramide ? Quels sont les moyens légaux pour faire ôter les pièces d'art ?

La pyramide abrite l'une des issues de secours du parking souterrain qui se trouve sous la place des Fêtes. L'entretien de cette pyramide a un coût très élevé. La réhabilitation réalisée 2 ans plus tôt a coûté 20 000€, et n'a malheureusement pas empêché le retour des dégradations dès le travail achevé. C'est pourquoi elle n'a pas été réhabilitée depuis. Par ailleurs, la Ville n'a pas les moyens juridiques de retirer la pyramide, puisqu'elle ne peut être ôtée sans l'accord des ayants-droits. Ces derniers ont été contactés par la Ville, et après avoir initialement refusé toute intervention sur la pyramide, ils ont finalement accepté qu'elle soit éventuellement déplacée.

L'association des amis de la place des fêtes, nouvellement créée, a identifié 4 axes d'amélioration du site : les espaces verts, la sécurité des piétons, l'accompagnement des enfants et l'amélioration de la qualité de vie. L'association organise une promenade exploratoire en présence d'un urbaniste sur et autour de la place le samedi 15 décembre à 10h30. Le point de rendez-vous est situé devant la pyramide.
Cette nouvelle association est la bienvenue à Place des Fêtes. Ce sont en effet des axes importants qui ont été identifiés. On les retrouve d'ailleurs dans l'analyse du questionnaire.

Quel projet verra le jour sur l'actuel chantier rue Eugénie Cotton ? Pourrait-on y installer un aquarium avec un jet d'eau ?

Il s'agira d'un jardin partagé. L'association qui en aura la gestion sera conviée à présenter son projet lors d'une prochaine réunion publique du Conseil de quartier.

Le centre d'apprentissage de la rue du docteur Potain va-t-il être réalisé ?

Le local de la rue du Docteur Potain est une propriété de l'état, mise à disposition du Conseil Régional. D'après le Plan Local d'Urbanisme (PLU), il doit être transformé en équipement sportif. Une étude de faisabilité est demandée par la Mairie du 19^{ème} en vue de la livraison d'un équipement sportif au cours de la prochaine mandature.

Les motos et voitures présentes sur la place provoquent un réel problème de sécurité. Comment peut-on agir de façon immédiate, sans attendre le réaménagement ?

C'est un effet une vraie problématique, car la place est piétonne et les véhicules motorisés n'ont pas à s'y trouver. C'est le rôle de la police de faire respecter le règlement. Ils ont été interpellés à ce sujet à de nombreuses reprises.

Pourquoi ne pas réhabiliter ou remplacer le mobilier existant pour empêcher le passage des véhicules sur la place ?

Les plots implantés sur la place sont systématiquement coupés sitôt après avoir été remplacés. C'est pour cette raison qu'ils ne sont plus entretenus. Il faudra donc trouver une réponse pérenne à ce problème dans le cadre du réaménagement, en proposant un autre type de mobilier.

Il manque des terrains de jeu pour les enfants. Que peut-on faire ?

Il existe de nombreux lieux de détente pour les jeunes enfants, comme le square Monseigneur-Maillet, le square Compans, ou encore le square de la Lanterne. Les adolescents ont en revanche moins de choix. Une réflexion avec les bailleurs pourrait être engagée afin de leur réserver des locaux.

Le parc de la rue Compans abrite des actes sexuels la nuit. Peut-on élaguer les arbres afin de créer un effet dissuasif ?

La demande sera relayée au service en charge de l'élagage des arbres.

TIRAGE AU SORT DU COLLEGE «HABITANTS» DU CONSEIL DE QUARTIER

Renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation du Conseil de quartier par tirage au sort

Les 7 membres du « collège habitant » vont être tirés au sort. Afin de respecter la parité, deux urnes sont installées, l'une pour recueillir les bulletins des candidates, l'autre pour recueillir les bulletins des candidats. Trois bulletins sont tirés au sort dans chaque urne. La désignation du 7ème membre se fait après le mélange des bulletins restants des deux urnes.

Résultat du tirage au sort

Les 7 membres du collège habitants du groupe d'animation sont :

- Michel TAQUET
- Christian BEAUDEAU
- Aurélie LAURENT
- Alex KHALIFAT
- Serge LEGAY
- Irène TENEZE
- Catherine ABECASSIS

Les membres sont désignés pour un mandat de deux ans. Le groupe d'animation sera réuni prochainement afin que chacun se présente et que les nouveaux membres puissent prendre connaissance des différents dossiers en cours.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

